

SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1858-1859.

Premier feuillet des Pétitions.M. D'OMALIUS-D'HALLOY, 1^{er} Rapporteur.

N° 1. — Dates des pétitions : Juillet 1858.

1° Le sieur Eloi Grumiaux, cultivateur à Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, demande que son fils Philibert Grumiaux, soldat au 5^e régiment de ligne, puisse obtenir un congé pour l'aider pendant les travaux de la moisson.

2° Même requête du sieur Hulin, cultivateur à Bierghes-lez-Hal, en faveur de son fils Damien Hulin, soldat au 11^e régiment de ligne.

3° Même requête du sieur Deneufbourg, cultivateur à Estinnes-au-Mont, en faveur de son fils Siméon Deneufbourg, soldat au 10^e régiment de ligne.

4° Même requête du sieur Pierre Crespin, ouvrier houilleur, à Seraing, en faveur de son fils Nicolas Crespin, soldat au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

5° Même requête du sieur François, journalier à Roisin, en faveur de son fils Auguste François, soldat au 1^{er} régiment de lanciers.

6° Même requête du bourgmestre de Roisin, en faveur du sieur Joseph Debiève, soldat au régiment des carabiniers, et du sieur Philippe-Joseph Trouillet, soldat au 5^e régiment de chasseurs à pied.

7° Même requête du sieur Margonette, propriétaire à Ortho, en faveur de son fils François-Joseph Margonette, soldat au 2^{me} régiment de chasseurs à pied.

8° Même requête du sieur Kockx, fermier à Saint-Léonard, en faveur de son fils Corneille Kockx, soldat au 10^{me} régiment de ligne.

9° Même requête des sieurs Michel Piette et Georges Schmit, cultivateurs à Heinstert, en faveur de leurs fils Nicolas Piette et François Schmit, soldats au 4^e régiment de ligne.

10° Même requête du sieur Jean-Baptiste Denis, cultivateur et fabricant d'instruments aratoires à Saint-Léger, en faveur de son fils François-Édouard Denis, soldat au 4^e régiment de ligne.

11° Même requête de la veuve Ellenbecker, propriétaire à Nobrassart, en faveur de son fils Guillaume Ellenbecker, soldat au 6^e régiment de ligne.

12° Même requête du sieur Jadot, secrétaire communal à Crupet, en faveur du sieur Jean-Florent Demanet, soldat au 10^e régiment de ligne.

Conclusions du rapport : Dépôt aux greffes.

N° 2. — Dates des pétitions : 9 et 23 novembre 1858.

La dame Lehouque, veuve Havard, demande à récupérer la pension dont elle a été privée par suite d'un second mariage.

La même demande que le Sénat prenne une décision sur ses requêtes antérieures.

Conclusions du rapport : Ordre du jour.

N° 3. — Date de la pétition : 4 décembre 1858.

Les président et secrétaire de l'Association libérale constitutionnelle d'Audenarde, au nom de cette association, demandent que les votes pour la représentation nationale par arrondissement et pour le Conseil provincial par canton, soient donnés, non plus par commune, mais par ordre alphabétique, pour l'arrondissement, ou le canton entier.

Conclusions du rapport : Dépôt au greffe.

M. le Baron BETHUNE, 2^e Rapporteur.

N° 4. — Date de la pétition : 30 juillet 1858.

Le Conseil provincial du Brabant demande que les Chambres et le Gouvernement introduisent dans le système général des impôts perçus au profit de l'État, des modifications telles qu'il soit possible d'arriver à l'abolition des octrois communaux.

Conclusions du rapport : Dépôt au greffe.

M. GILLÈS DE S'GRAVENWESEL, 3^e Rapporteur.

N° 5. — Date de la pétition : 2 juillet 1858.

Le sieur Philippe Bochart, sergent pensionné, demande à être compris dans la répartition des fonds votés par la législature, en faveur des combattants de 1830, qui n'ont pas reçu la croix de Fer.

Conclusions du rapport : Renvoi à M. le Ministre de l'intérieur.

N° 6. — Date de la pétition : 27 juillet 1858.

Le sieur Houze, pharmacien à Tubize, demande l'abrogation de l'art. 33 de la loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire.

Conclusions du rapport : Dépôt au greffe.

M. DE THUIN, 4^e Rapporteur.

N° 7. — Dates des pétitions : 1^{er}, 14 et 15 décembre 1858.

1° Un très-grand nombre de négociants en charbons et de propriétaires de bateaux, domiciliés à Bruxelles ou dans ses faubourgs, demandent une réduction des péages du canal de Charleroi.

2° Les marchands de charbons et propriétaires de bateaux à Vilvorde demandent une réduction sur les péages du canal de Charleroi.

3° Des négociants de charbons, industriels et propriétaires de bateaux de Zèle, réclament une réduction de 75 p. c., sur les péages du canal de Charleroi.

Conclusions du rapport : Renvoi à M. le Ministre des finances.